

14 - LA SAINTE BAUME



Cette chaîne de montagne s'allonge entre deux départements, imposant sa masse et le rebord rocheux de ses crêtes. Ses versants présentent un contraste saisissant, entre une forêt millénaire, froide, sacrée en ubac, et un versant sud plus sec, ensoleillé, agricole.

Communes : Riboux, Plan-d'Aups-Sainte-Baume, Rougiers, Tourves*, Mazaugues*, Signes*, Saint-Zacharie*, Nans-les-Pins*, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume*, La Celle*. (*partiel)

Intercommunalités : Sainte-Baume Mont-Aurélien, Val d'Issole, Sud Sainte Baume, Comté de Provence

Communes voisines (département limitrophe) : Cuges-les-Pins, Gémenos, Trets, Auriol (Bouches-du-Rhône).

Données générales

Altitude maximale : 1148 m (Signal des Béguines)

Altitude minimale : 256 m

Population estimée : 13 000 habitants environ (INSEE99)

Densité moyenne : 55 hab/km² environ

Surface (environ) : 238 km²

PRÉSENTATION



d.r.

AMBIANCE ET PREMIÈRES IMPRESSIONS

Un massif sacré, marqué par le religieux, empreint de mystère.

Un relief impressionnant.

Une barre calcaire qui attire le regard dans le paysage.

Une dualité entre l'adret et l'ubac très marquée : forêt dense et ombragée en ubac, garrigue sèche sur l'adret.

Le nom Sainte Baume vient de la 'Baoumo', une immense et sombre cavité naturelle où Sainte Marie-Madeleine se serait réfugiée, fuyant les persécutions.



DESCRIPTION DES PRINCIPALES LIMITES PAYSAGÈRES

Le Nord est limité par le massif des Monts Auréliens et par les villes de Tourves et de Saint-Maximin, situées dans la plaine.

À l'Est, la montagne de la Loube et la forêt de Mazaugues marquent la limite de l'entité.

Au Sud, la limite se trouve au nord de la D2 et passe au-dessus du village de Signes.

Le Massif de la Sainte Baume se poursuit à l'Ouest dans le département des Bouches-du-Rhône.



DÉTERMINANTS GÉOGRAPHIQUES



RELIEF

L'unité est construite autour d'une barre rocheuse de 12 km de long orientée OSO-ENE qui culmine au Signal des Béguines (1148 m). Ses deux versants sont très distincts : l'adret est en pente douce alors que l'ubac est surmonté d'une falaise verticale de plus de 300 m de haut.



Le massif de la Sainte Baume est précédé au Nord d'un plateau (Plan d'Aups, 750 m). À l'Est, une autre crête orientée SO-NE culmine à 919 m au Mourre d'Agnis.

Le piémont sud est formé de collines élevées (400 à 600 m d'altitude) qui alternent avec des zones de plaines plus ouvertes (350 m environ).



HYDROGRAPHIE

L'eau est très présente, et jaillit de nombreuses sources qui alimentent et participent de ruisseaux et de rivières majeures telles que l'Argens, le Gapeau, l'Huveaune et le Caramy.

Au Nord et à l'Ouest du massif se déroule le Canal de Provence (souterrain en grande partie) rejoignant Toulon.



GÉOLOGIE - GÉOMORPHOLOGIE

Le massif de la Sainte Baume est apparu à la fin de l'Ère Secondaire lors des plissements hercyniens. Un renversement à l'Ère Tertiaire a entraîné une discordance.

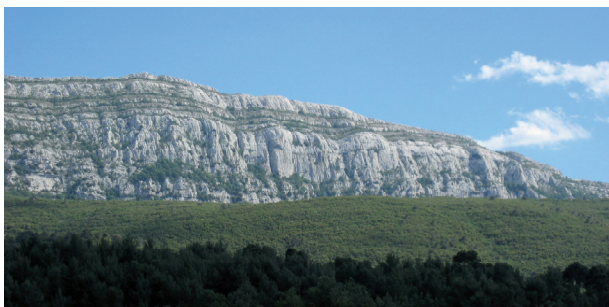
La roche calcaire, blanche et dure, date du Jurassique et du Crétacé. Des roches du Trias sont présentes près de Saint-Zacharie.

Des phénomènes karstiques (dolines, gouffres, lapiez) sont observables sur l'adret.

De nombreuses mines abandonnées, notamment de bauxite, ponctuent le massif (nord de Mazauges).



ORGANISATION DU TERRITOIRE



ESPACES NATURELS ET BIODIVERSITÉ

La configuration de la chaîne de la Sainte Baume permet de forts écarts de température, donc des milieux très contrastés. La barre rocheuse protège le versant nord des influences méditerranéennes, favorisant le maintien d'espèces qui prospèrent depuis l'ère glaciaire, comme le Hêtre, le Tilleul, l'If, le Houx, des chênes (verts et pubescents) et des érables. Ces vieux arbres permettent l'existence d'une faune remarquable, notamment ornithologique.



Une attention particulière a toujours été portée à cette forêt et a permis son maintien. Elle constitue un ensemble de 45 000 ha d'un seul tenant, dont 1800 ha de hêtraie d'altitude.

Le versant sud est complètement différent, tourné vers la culture de la vigne et de l'olivier. La terre cultivée est plus rare, le couvert arboré plus épars (pins sylvestres, chênes blancs et verts, genévriers de Phénicie...). Il fait place à de la garrigue (thym, genêts...) au fur et à mesure de la montée vers la barre rocheuse du massif.



AGRICULTURE ET FORÊT

Les principales essences forestières sont le Chêne blanc, le Chêne vert et le Pin d'Alep, ainsi que du Pin sylvestre.

L'espace forestier est en majorité privé, mais de grands ensembles publics sont aussi présents, notamment au nord de la chaîne de la Sainte Baume. Les plus beaux arbres des forêts domaniales étaient destinés à l'Arsenal de Toulon.

La forêt en ubac de la Sainte Baume, au caractère septentrional, est étagée entre 680 m et 1000 m.

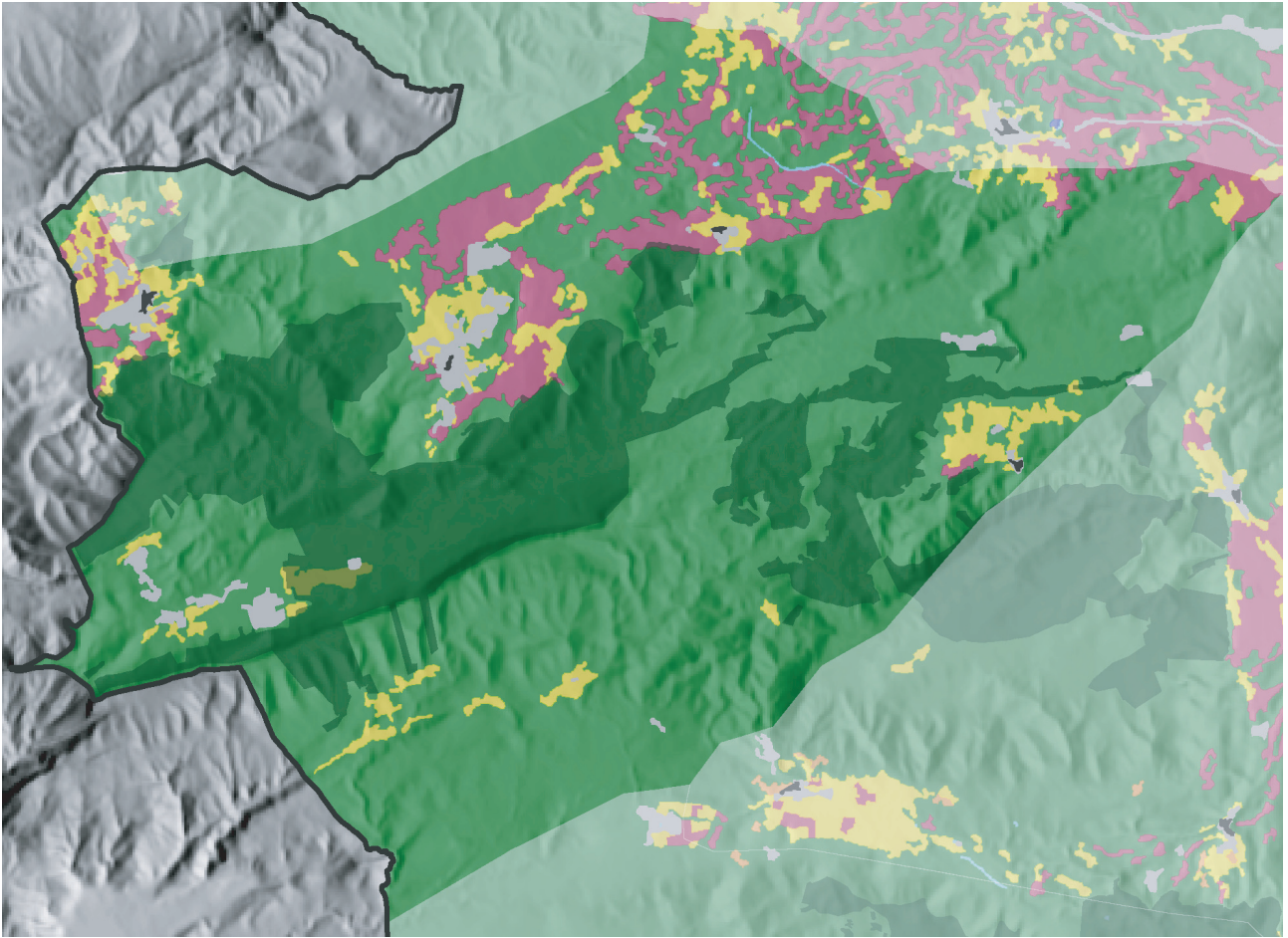


Les parcelles agricoles sont dédiées essentiellement à la vigne (Saint-Zacharie), aux grandes cultures céréalières (Nans-les-Pins, Rougiers) et aux cultures fourragères (Mazaugues, Signes).

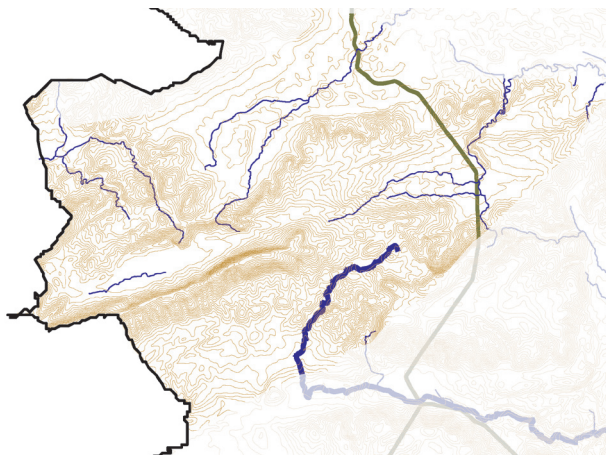
D'une manière générale, les surfaces cultivées ont fortement diminué lors des 20 dernières années. La SAU communale moyenne est faible (environ 5%) sauf dans la cuvette agricole près de Nans-les-Pins où elle atteint 20% : les grandes cultures y représentent près de 2/3 de la SAU, alors que la vigne y a régressé.



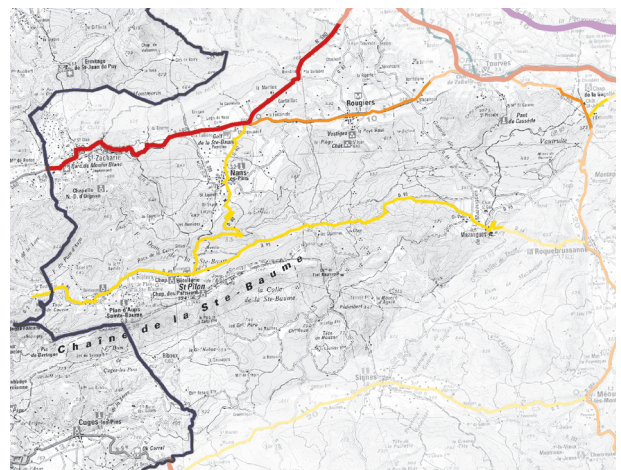
Occupation du sol



Courbes de niveau, réseau hydrographique



Réseau viaire



ORGANISATION DU TERRITOIRE



FORMES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT ET RÉSEAU VIAIRE

Le massif est longé par la D95 et la D80 qui passent au nord de la crête de la Sainte Baume et qui relient la Roquebrussanne à Nans-les-Pins et Plan-d'Aups-Sainte Baume et, au Nord, par la N560 et la D1 reliant Saint-Zacharie à Rougiers.

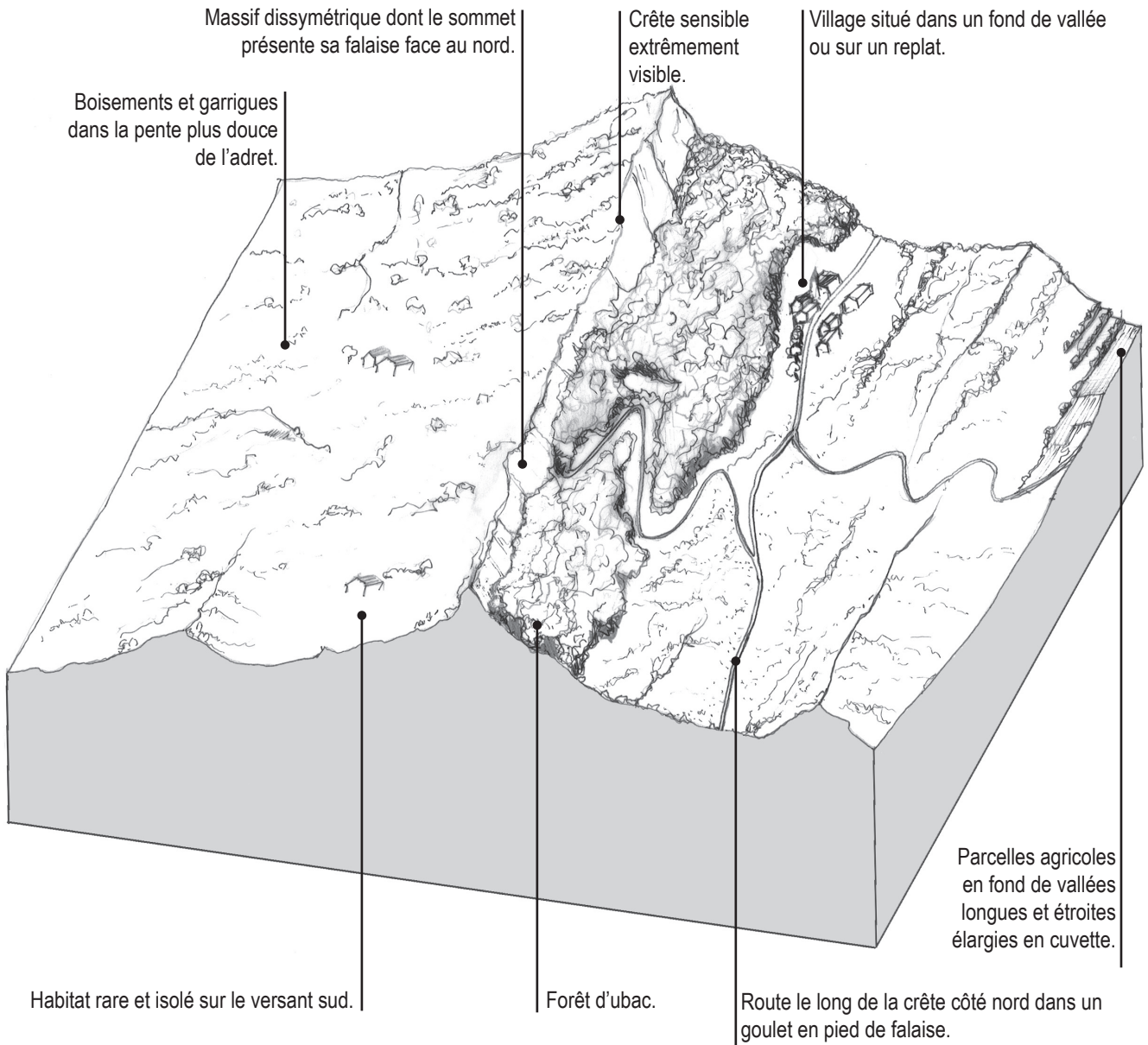
A l'intérieur même du massif, on dénombre peu de voies de circulation à part des sentiers, des pistes forestières et de nombreux tronçons du GR9.

La population se regroupe dans les villages au pied de la Sainte Baume (Saint-Zacharie, Nans-les-Pins, Rougiers, Mazauges). Quelques hameaux sont dispersés dans le massif (Les Faïsses, La Lauzière, etc.).

Sur le versant nord de la barre de la Sainte Baume, à 700 m d'altitude environ, Plan d'Aups et l'Hôtellerie de la Sainte Baume sont toujours peuplés grâce à l'attrait touristique et religieux du site.



STRUCTURES PAYSAGÈRES



PRINCIPALES STRUCTURES PAYSAGÈRES

- Arbres isolés remarquables (chênes ou hêtres)
- Murets de pierre sèche en clôture ou soutènement



PROTECTIONS RÉGLEMENTAIRES ET SITES REMARQUABLES



d.r.

SITES CLASSÉS :

- Fontaine sur la place publique (Mazaugues).
- Saut du Cabri (Mazaugues).
- Source de la Guillandière et ses abords (Rougiers).
- Chapelle Notre Dame d'Orgnon et ses abords rocheux (Saint-Zacharie).

SITES INSCRITS :

- La Sainte Baume : la forêt, la falaise et les crêtes (communes du Plan d'Aups et de Riboux).

MONUMENTS HISTORIQUES :

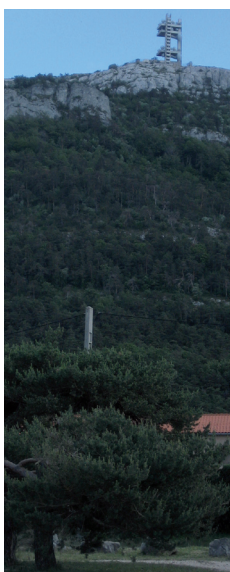
Vestiges de l'ancien village et de son château (Rougiers) ; les 3 oratoires du XVI^e siècle et la chapelle du XVII^e siècle, dits "des Parisiens" (Plan d'Aups) ; la stèle romaine portant une inscription à l'entrée de l'église (Plan d'Aups) ; glacières.



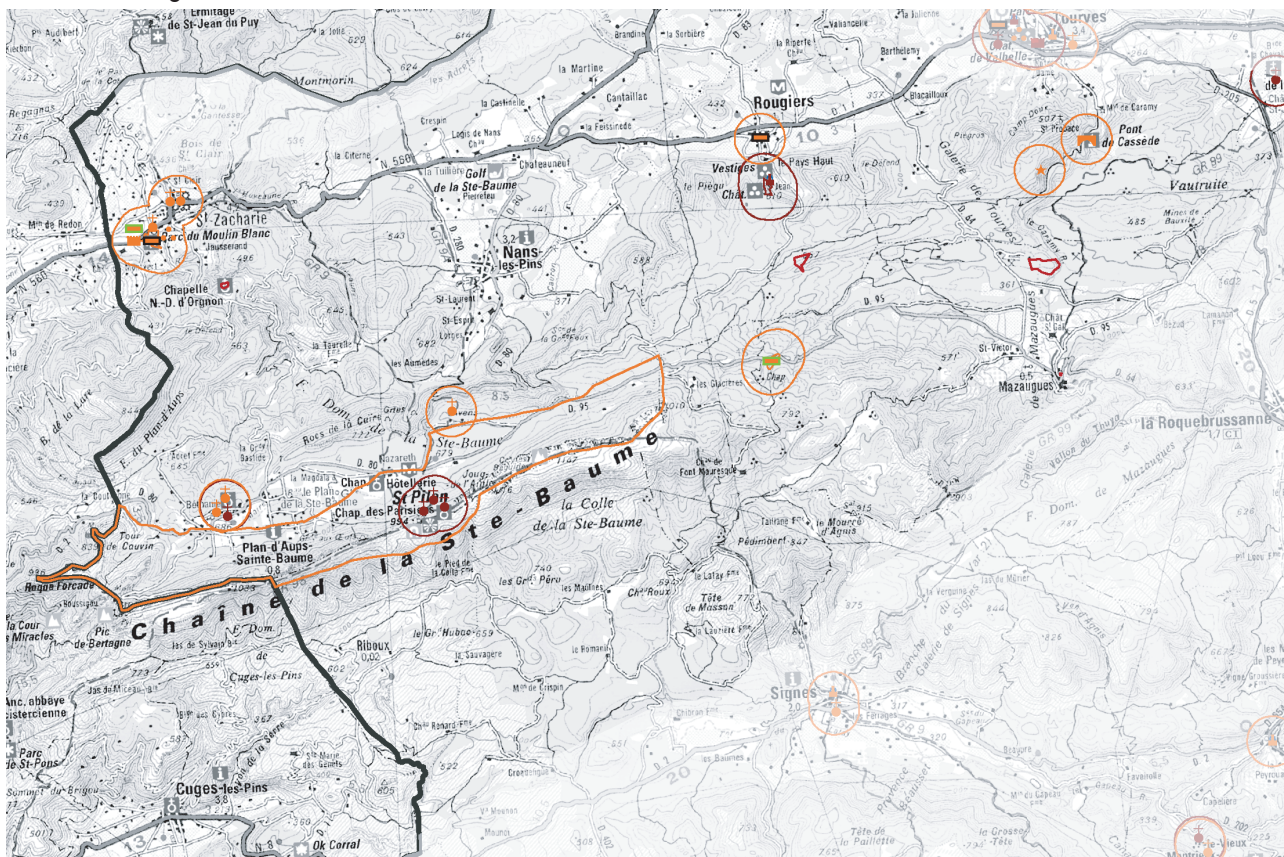
d.r.

AUTRES SITES REMARQUABLES :

- La forêt de la Sainte Baume, lieu sacré, centre de pèlerinage depuis plusieurs millénaires (la Sainte Baume est une étape sur le pèlerinage de Compostelle).
- La Grotte de Marie-Madeleine.
- Le GR 98 qui longe la crête.
- Le Saint-Pilon (1000 m), le Signal et tous les autres sommets sur la crête, points de vue remarquables sur les Îles d'Hyères, la Côte d'Azur, les sommets de Toulon, les Maures, la Sainte-Victoire et les Écrins.
- Plan d'Aups, remarquable lieu historique, lieu de culte depuis l'époque romaine.
- L'Hôtellerie de la Sainte Baume.
- Les anciennes glacières (dont une rénovée par le Conseil général, pour être présentée au public). Exemples de glacières : glacière de Pivaut, glacière de Fontfrèges.
- Le bourg de Nans-les-Pins, dominé par les ruines d'un château féodal (XII^e siècle).
- Les sources de l'Huveaune et les grottes de la Foux.
- La commune de Riboux, qui a accueilli le tournage de Jean de Florette et Manon des Sources.



Protections réglementaires



TENDANCES D'ÉVOLUTION ET ENJEUX

> Un point d'appel fort du paysage, une ligne de crête sensible.

> Une forêt en ubac à caractère septentrional, dont il faut préserver les richesses exceptionnelles.

> Une agriculture fragile, en régression, qui offre pourtant des bassins cultivés dans les cuvettes habitées et des parcelles ouvertes qui participent de la biodiversité et de la qualité des paysages.

> Des lieux culturels forts, très fréquentés, ce qui peut entraîner des nuisances (stationnement, piétinement, déchets) ou des risques accrus (incendies) et dont il faut veiller à la qualité paysagère des abords.



ENJEUX LOCALISÉS

